



Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)

Pétition
BIODIVERSITÉ
2024

Informations
en page 20

Assemblée générale 2024

Chers membres Pro Natura Jura,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale le samedi 16 mars 2024 à 15:00
au CinéLucarne au Noirmont (Rue de la Rauracie 13a) 2340.

Ordre du jour

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du **3 avril 2023** (à consulter sur notre site Internet)
- 3 Présentation du rapport d'activités 2023
- 4 Approbation des comptes 2023
- 5 Renouvellement du comité, des vérificateurs des comptes et de nos représentants au Conseil des délégués
- 6 Approbation du programme d'activité 2024
- 7 Approbation du budget 2024
- 8 Propositions individuelles (à envoyer 1 semaine avant)
- 9 Divers et imprévus.

L'assemblée générale sera suivie d'un apéro depuis la projection du film « Sur la piste du Lynx » à 17:00 dans la cadre du Festival du Film Vert (ouvert à tous). L'événement prendra fin par une discussion en compagnie de Nicolas Haefliger, photographe naturaliste, et Claude Fischer, professeur associé à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture.

Un grand merci de votre participation et de votre soutien.

Le comité de Pro Natura Jura

Tout file, un air de saison dans le Jura

Les pommes pèsent. Soleil plein, toutefois diminue sa courbe.

Arrivée de l'automne.

Les vents enflent, soufflent leurs précipitations entrecoupées de quelques arcs-en-ciel.

Sommaire

1	Assemblée générale 2023
2	Éditorial
3	Chantiers bénévoles Le Banné, Fontenais
4	Les étangs du Martinet, Courtemaury Clairbief, Soubey
5	Vallée de Delémont En Vâ Béchat, Fontenais Réserve de Beaupré
6	En Doucenat Acquisition
7	Groupe Jeune + Nature: Pour tous les goûts!
8	Nos oppositions 2023
9	Droit
10	Un Conseiller fédéral qui hurle avec les Loups
11	Rectification La Commission de l'environnement à Delémont
12	Projet de géothermie profonde en Haute-Sorne
13	Projet « Doubs vivant » bilan 2023
14	Bilan de la 3 ^{ème} année de l'Action Lièvre & Cie BEJUNE
15	La Fondation des Marais de Damphreux (FMD) en 2023: une 30 ^{ème} année fidèlement passée au service de la nature ajoulote!
16	Plan d'action Crapaud accoucheur Projet « Jardins Naturels » 2023
17	Epicéa, pâturage boisé et des nouvelles du Groupe Forêts de Pro Natura Jura
18	Festival du Film Vert 2024 CinéDoc – « La Rivière »
19	Cours de botanique pour débutants – saison 2024 La Clefs des Champs recherche des collaborateurs Recherche d'un trésorier ou d'une trésorière!
20	Pétition BIODIVERSITÉ 2024 Des dons pour la nature jurassienne

Les pommes roulent. Tout file. Décalage horaire, arrivée du froid et de ses soldats.

Privées d'éléments nutritifs et d'eau, les feuilles des arbres ne produisent plus de chlorophylle nouvelle; l'ancienne se désagrège, et la couleur verte disparaît, disparaît.

À mesure que la feuille pâlit, les pigments jaunes et oranges – présents dans le limbe, mais masquées par la chlorophylle – commencent à dominer. D'autres, rouges et pourpres, apparaissent, résultants de réactions chimiques avec des sucres que la feuille stocke quand les nuits deviennent froides.

Et tout file.

Le froid grandit, la durée d'éclaircissement rajeunit.

Les arbres réagissent en créant une assise de cellules liégeuses au point d'attache des feuilles sur les rameaux. Coupées du système circulatoire, les feuilles dépérissent et tombent.

Et le froid mène la danse.

Il neige.

Tout ralentit. Les flocons s'entassent, forment des tas étincelants.

Alors on va dehors, et l'on se rend compte lorsqu'il neige de l'apaisement qu'un phénomène naturel procure.

Les vieilles paluches et les petites mains se mélangent pour construire un bonhomme de neige, les passionnés discutent peau de phoque, les mordus campent ou tendent un affût en forêt voisine...

Et tout se fige.

On suit des empreintes dans la nature, vestiges du temps marqués provisoirement sur un tapis blanc, qui nous donnent des informations quant aux passages des différents êtres vivants. On lève la tête; pas un souffle du vent; les flocons tombent droit. Éphémères, apaisants.

Soudain trois chevreuils défilent de la lisière jusqu'au cœur, brisant le tableau de l'imperturbabilité, mais y ajoutent leur touche de couleur, empreintes de plus sur la neige.

Et les traces se perdent, avancent, se confondent, ... Bientôt, la neige fondra.

Les traces s'assemblent, se croisent, suivent leurs chemins ou ceux des autres et d'un coup: tout s'envole.

Tout file.

Quelques traces se gravent dans les mémoires.

Mais tout file, et le cycle recommence.

SW



Sacha Wittwer, nouveau membre du comité de PNJU

Chantiers bénévoles

Les bénévoles de Pro Natura Jura ont mis les bouchées doubles en 2023 : 138 heures effectuées, un record ! Au total, 15 personnes ont participé à un ou plusieurs chantiers comme l'entretien de la loge à Clairbief, l'évacuation de buissons coupés, le démontage de vieilles clôtures, la taille d'arbres fruitiers ou encore la construction d'un écomur en pierres sèches. De plus, près d'une centaine d'élèves sont venus prêter main forte sur divers chantiers au Banné et à Clairbief. Merci à toutes et tous pour cette aide précieuse et ces chouettes moments de partage. MT



Construction d'un écomur au Martinet en bordure de la nouvelle mare.

Le Banné, Fontenais

Nous avons constaté, à partir de l'observation de photos aériennes, un développement important des massifs de buissons. Nous avons donc lancé en 2023 un projet de réduction de l'emboisement sur six massifs épineux sélectionnés. Trois d'entre eux ont été coupés à la débroussailluse et un autre a été pâturé par nos deux chèvres *Capra Grigia*. L'idée est de comparer l'efficacité à moyen terme des deux modes d'intervention, notamment concernant le recru des arbustes. Les deux massifs restants seront traités début 2024. Nous avons également mis en place le projet expérimental de pâturage en forêt, afin d'améliorer l'habitat pour de nombreux groupes d'espèces (chouettes, papillons, coléoptères, oiseaux, etc.). Cependant, il faudra s'armer de patience avant de constater les premiers bénéfices. Enfin, fauche et pâturage se sont poursuivis comme les années précédentes. Au niveau du suivi des espèces, une Alouette lulu chantait sur la parcelle entre les terrains de foot et la réserve fin avril, signifiant une nidification possible de l'espèce au Banné. Trois couples de Pies-grièches écorcheurs ont occupé la réserve et deux autres gravitent dans les quelques

haies subsistant à proximité. Une petite population se maintient donc sur la colline du Banné, mais des améliorations de l'habitat s'avèrent urgentes pour en augmenter les effectifs et assurer la pérennisation. Signalons encore l'absence pour la deuxième année consécutive du Tarier pâtre, espèce également sensible à la destruction du bocage. Une nouvelle étude sur les Chauves-souris a été conduite dans la forêt du Banné et sur les terrains de sport. Les enregistreurs automatiques d'ultrasons ont mis en évi-

dence la présence de 9 espèces dont la rare Barbastelle d'Europe, classée EN, caractéristique des vieilles forêts. La présence régulière du Murin de Brandt, classé VU, suggère également la présence d'arbres-habitats propices aux chiroptères forestiers. La colline du Banné héberge donc au moins 17 espèces de chauves-souris avec une densité d'espèces menacées remarquable. Toute dégradation des milieux forestiers et ouverts mettrait en péril cette faune exceptionnelle. MT



Les chèvres font du bon travail dans les massifs d'épine noire.

Les étangs du Martinet, Courtemaury

La reconstitution d'un grand verger s'est poursuivie en 2023 avec cinq nouveaux arbres plantés. Ce sont donc au total 21 fruitiers de plein vent qui étoffent l'ancien verger et vont pérenniser l'habitat, notamment du Rougequeue à front blanc. Une nouvelle mare a vu le jour au printemps, dans le cadre du plan d'action Crapaud accoucheur. Elle a été creusée dans la nappe d'accompagnement du ruisseau et fonctionne ainsi sans étanchéité artificielle. Un écomur en pierres sèches la cerne sur un côté afin de la protéger et d'offrir des caches aux amphibiens. Fauche et pâturage par nos chèvres et les moutons de Tristan Lièvre ont constitué l'essentiel de l'entretien de la réserve. A noter que la colonisation par les Massettes est maîtrisée et ne nécessite plus qu'une

paire d'heures de travail. Concernant les espèces, nous avons pu confirmer la présence remarquable de la Souris des moissons dans la prairie à laïche, rive gauche du ruisseau. Quelques

heures de prospection ont suffi pour trouver deux nids caractéristiques du plus petit rongeur d'Europe. Cette découverte va nous amener à adopter une gestion plus fine de la cariçaie. Une réflexion sur la

connectivité de la population du Martinet avec d'autres populations devra aussi être menée.

MT



© Guévin Saucy

Dans la cariçaie, un nid de Souris des moissons fait de laïches tressées.

Clairbief, Soubey

Le projet d'extension de la réserve forestière a abouti. Désormais, plus de 40 hectares de la réserve sont classés. Côté entretien, nous avons effectué un important débroussaillage aux abords de la loge et nettoyé la toiture et les gouttières. La fauche différenciée de la prairie est toujours effectuée par Nicolas Barth, notre voisin agriculteur bio. Le suivi de la Fritillaire nous a apporté une belle surprise en 2023 : 3 pieds issus du renforcement de population réalisés par le Parc du Doubs ont fleuri sur la réserve. La mesure semble donc probante et le site pourrait bénéficier de nouveaux renforcements. Une nouvelle espèce de papillon de jour a été observée sur la réserve : le Flambé, *Iphiclides podalirius*, soit la 56ème espèce pour Clairbief. Enfin, les Murins à oreilles échan-crées squattent toujours la loge avec 6 individus observés en juin par exemple.



© Marc Tournette

MT

Les trois pieds de Fritillaire sont issus des renforcements de 2017.

Vallée de Delémont

Nous avons lancé une étude pour identifier des sites potentiels pour la création d'une réserve Pro Natura le long des 3 cours d'eau principaux de la vallée de Delémont: la Sorne, la Birse et la Scheulte. Des enjeux majeurs en termes de conservation sont présents dans ce secteur. Sur le plan de la sauvegarde d'espèces comme par exemple le Crapaud calamite, le Sonneur à ventre jaune, la Rainette verte ou la Souris des moissons. Sur le plan également de la sauvegarde des habitats: boisements alluviaux, cariçaie. Quelques pistes intéressantes semblent se dessiner. Le rapport final de cette étude est prévu courant 2024

MT



© Sabrina Joye

La Sorne qui déborde: un paysage devenu trop rare en vallée de Delémont.

En Vâ Béchat, Fontenais

Le pâturage par les moutons et les chèvres a eu lieu en 2023 afin de maintenir une végétation basse sur les talus caillouteux et bien ensoleillés. Nous ferons une pause en 2024 afin de laisser le site en toute tranquillité. Ce printemps, nous prévoyons de créer une nouvelle mare dans le cadre du plan d'action Crapaud accoucheur.

TL



© Trédan Lévère

Troupeau mixte dans leur site d'hivernage.

Réserve de Beaupré

Intervention sur la lisière nord: la lisière nord jouxte des jardins et il est préférable qu'il n'y ait pas une trop grande quantité de vieux et grands arbres en haut de la pente. Certains arbres penchaient même sur un jardin. Une intervention a eu lieu en mars pour atténuer cette lisière.

Arbre de la forêt de Beaupré tombé sur la prairie voisine: À la suite de fortes rafales, un érable sycomore de bonne taille est tombé sur la prairie. Il a été débité et laissé dans la forêt.

Robiniers faux-acacia: des robiniers (*Robinia pseudoacacia*) sont présents en masse

dans la forêt. Cette espèce est classée sur la liste noire des espèces exotiques envahissantes. Il n'est pas recommandé de les couper directement, sous peine de devoir ensuite gérer des centaines de rejets. L'institution Infoflora recommande de les affaiblir en enlevant un anneau d'écorce sur 90% du tour, puis d'enlever les 10% restants l'année suivante. Cette 2^e étape a eu lieu en 2023.

Étude mycologique: un spécialiste en champignons a fait des relevés mycologiques à Beaupré. Les résultats sont en attente, car certains échantillons ont été envoyés pour

des analyses génétiques dans le cadre d'un programme de SwissFungi.

SJ



© Sabrina Joye

La découpe de l'arbre tombé à beaupré.

En Doucenat

Renaturations prairie sèche : la zone est classée en PPS (prairies et pâturages secs) d'importance régionale. Elle est toutefois fortement embuissonnée, et des espèces exotiques sont présentes, dont le vinaigrier (*Rhus typhina*) qui est sur liste noire. Une suppression des arbres et arbustes non-indigène est prévue, tout comme une réduction de la zone embuissonnée afin de retrouver de la prairie sèche. En 2023, ces mesures ont été mise en attente en raison de la révision du Plan d'aménagement local (PAL) en cours. SJ



Rhus typhina - Sumac vinaigrier

Acquisition

Pro Natura s'intéresse à acquérir du terrain dans la Vallée de Delémont, idéalement à proximité d'un des cours d'eau principaux. Les critères sont le potentiel de biodiversité, et une surface minimale.

Consultation du géoportail: La Sorne, la Birse et la Scheulte ont été parcourues virtuellement sur le géoportail, à la recherche d'informations sur la présence de sources, sur le risque d'inondation, l'aménagement du territoire et autres informations utiles.

Consultation de naturalistes spécialistes de la région: des naturalistes ayant vu passer quelques décennies de dégradation de la nature dans la région ont été consultés.

Visite lors de crues: les berges ont été en grande partie parcourues à la date du 11 décembre, date durant laquelle de nombreux lacs et rivières étaient en crue. Cette visite a permis de détecter des inondations sur des prairies.

SJ



Groupe Jeune + Nature: Pour tous les goûts!

L'éducation à l'environnement a continué en 2023 et se poursuivra en 2024 chez Pro Natura Jura. Les enfants du groupe Jeunes et Nature (J + N) du Jura ont pu participer à 8 sorties, un mini-camp et 2 camps d'été. Deux sorties ont tout de même dû être annulées, à cause d'un manque d'inscriptions; nous remarquons un plus faible taux de participation que les années précédentes. Malgré cela, les enfants ont pris beaucoup de plaisir en nature, avec les différentes activités proposées par nos moniteurs.ices. Les pieds dans la forêt pour écouter les oiseaux ou dans un étang pour trouver des amphibiens, les mains dans des courges ou dans la terre en quête de fossiles, divers thèmes ont pu être abordés, de quoi satisfaire la curiosité de chacun.e. Des camps et sorties communes BEJUNE ont également été organisés, permettant de merveilleuses rencontres entre les participants.es des 3 groupes J + N. En mars, à Court, en compagnie d'enfants du Jura bernois, nous avons parlé de la saison printanière et des changements naturels de cette période. En avril, nous nous sommes re-

trouvés à Sous-le-Mont pour construire et poser des nichoirs avec le groupe de Neuchâtel. Deux camps BEJUNE ont eu lieu cet été, le premier dans de splendides tourbières jurassiennes et le deuxième dans les montagnes du Valais, de la région de Sembrancher au col du Grand-Saint-Bernard. Ce dernier séjour fut rempli de randonnées et d'activités sur le thème du chien et du loup. Les 15 participants.es ont pu découvrir des paysages magnifiques en se promenant avec les fameux chiens Saint-Bernard.

Ces moments de découverte en nature, d'apprentissage et de discussion forment la principale raison de l'existence de ce groupe. Nous remarquons que des enfants reviennent régulièrement aux sorties, ce qui est vraiment gratifiant. Voir la jeunesse s'intéresser à la protection de la nature nous motive d'autant plus à continuer l'éducation à l'environnement au travers de ce groupe. Toute l'équipe de moniteurs.ices se réjouit de vous retrouver à nouveau cette année 2024.

ML

Vous trouverez le détail de notre programme sur le site de Pro Natura Jura dans la rubrique Jeunesse et Nature.



Camp « 4 pattes »: Randonnée au col du Grand-Saint-Bernard en bonne compagnie.

Voici un aperçu de notre programme 2024:

- **Du samedi 6 au lundi 27 janvier:**
Énigme en ville (Delémont)
- **Samedi 3 février:**
Les secrets de la ferme (Mont-Lucelle)
- **Samedi 2 mars:**
L'animal de l'année
- **Samedi 20 avril:**
Couleurs et orchidées
- **Samedi 11 mai:**
Une soirée volante
- **Samedi 1^{er} juin:**
Direction Champ-Pittet!
- **Samedi 7 septembre:**
On enlève ses chaussures!
- **Samedi 5 octobre:**
Jardin de Montcroix
- **Samedi 2 novembre:**
Délicieux!
- **Samedi 7 décembre:**
Atelier bricolage

Contact:

Maurane Lamboley
jeunes.jura@pronatura.ch
079 729 96 71

Retrouvez Pro Natura Jura et d'autres stands lors de la Fête de la Nature et la Fête de la transition le 4 mai 2024 à Delémont, l'occasion de passer une bonne journée en famille!



Nos oppositions 2023

Poulailler à Boncourt

L'annonce de la construction d'une halle de 15'000 poules pondeuses dans le finage de Boncourt a fait réagir le comité de Pro Natura Jura. Celui-ci a décidé de s'opposer au projet.

Bien que situé en zone agricole, ce projet n'apparaît pas opportun d'un point de vue paysager. En effet, il morcellera le territoire, augmentera la fréquentation routière de la zone agricole et modifiera irrémédiablement le paysage. Dans son opposition, Pro Natura Jura relève particulièrement que le dossier ne fait pas mention de la recherche de sites alternatifs moins impactants sur le paysage. Notre association attend donc des compléments sur ce point. La recherche de lieux d'implantation à proximité de bâtiments agricoles existants devrait en effet être la priorité pour ce type de projet.

Nous sommes dans l'attente d'une convocation à la séance de conciliation. *NC*

Cabane de vacances à Courchavon

Un projet de rénovation d'une cabane de vacances située directement à côté d'une prairie en zone de protection de la nature a retenu l'attention de notre association. Cette rénovation nécessite une dérogation pour le permis de construire et aucune étude d'impact sur la nature n'a été réalisée. Les aires de protection de la nature se faisant de plus en plus faibles et menacées par l'activité anthropique, il est primordial de bien les respecter. Pro Natura Jura a pu trouver une entente avec le promoteur afin d'assurer la tranquillité du lieu. *GI*

Antenne 5G à Courgenay et à Montfaucon

La dispersion de la technologie 5G dans le paysage jurassien est une préoccupation de Pro Natura Jura. Aussi, notre association fait opposition aux projets d'antenne 5G situés à proximité immédiate de nos réserves naturelles, voire de périmètres communaux de protection de la nature. Ainsi, Pro Natura Jura s'est mobilisée contre une nouvelle antenne à Courgenay, à quelques centaines de mètres seulement de notre réserve du

Martinet, ainsi qu'à Montfaucon à côté du périmètre de protection de la nature. L'application du principe de précaution, particulièrement pour l'entomofaune, devrait conduire à ne pas installer d'antenne 5G proche de milieux naturels protégés. Nous sommes dans l'attente d'une décision des autorités. *NC*

PAL à Haute-Sorne, à Val Terbi et à La Baroche

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire en 2014 a lancé le processus de révision du plan directeur cantonal puis des plans d'aménagement locaux (PAL). Les actuelles révisions de PAL représentent ainsi l'aboutissement d'un long processus tant administratif que technique qui aura duré près de 10 ans. Marqué par un surdimensionnement de sa zone à bâtir, le canton du Jura doit à présent réduire son envie de bétonner la zone agricole et rendre à l'agriculture plusieurs centaines d'hectares de zone à bâtir.

Dans ce contexte, Pro Natura Jura a formulé une opposition au PAL de **Haute-Sorne**. En effet, il apparaît notamment que les conditions pour favoriser la biodiversité dans le milieu bâti étaient insuffisantes. De même, Pro Natura Jura estime que le développement d'une zone verte, à l'exemple d'un parc arboré, à Glovelier entre les habitations existantes et la zone industrielle permettra une meilleure transition entre ces deux quartiers. Nous sommes dans l'attente d'une séance de conciliation.

Pro Natura Jura s'est également opposée au PAL de **Val Terbi**. Le pâturage du Retemberg mérite d'être inscrit en zone de protection du paysage tandis que la ferme de la Filature ne doit pas devenir une zone à bâtir conventionnelle. La révision de la Loi sur l'aménagement du territoire vise à préserver le paysage et la zone agricole. Constituer une nouvelle zone à bâtir est soumis à de très nombreuses restrictions qui ne sont pas respectées à la Filature. À la suite de la séance de conciliation, Pro Natura a maintenu son opposition sur ce point.

La révision du PAL de **La Baroche** a éga-

lement nécessité une opposition. Plusieurs parcelles méritant une inscription en périmètre de protection de la nature ont été oubliées. De plus, Pro Natura Jura estime que le périmètre de protection du paysage doit également couvrir davantage de lieux au Nord et à l'Est de Charmoille. Finalement, notre association rejette la constitution d'une zone de camping/accueil de camping-cars à Miécourt.

La séance de conciliation a permis de lever plusieurs points de notre opposition, à l'exception de ladite zone de camping. *NC*

Construction d'un parking de 96 places de stationnement et d'un terrain de bikepark à Porrentruy (Jura Bike Park)

La colline du Banné et les étangs Corbat sont reconnus pour leur faune et leur flore rares et menacées. Par exemple, ce sont 116 espèces d'abeilles qui ont été recensées sur le pâturage d'importance nationale situé sur la commune de Fontenais, propriété de Pro Natura Jura, tandis que les étangs Corbat sont un site de reproduction d'importance nationale pour les batraciens. L'intensification de l'utilisation des infrastructures sportives et de loisirs menace donc directement la biodiversité du site. Aussi, Pro Natura Jura s'est donc opposée à trois projets distincts mais fortement liés les uns aux autres. Ainsi, le projet de parking comprenant 96 places de stationnement apparaît comme largement surdimensionné.

La localisation sur la colline du Banné d'un Jura Bike Park n'est pas opportun. Sans desserte adéquate en transports publics, éloignée d'une gare, cette infrastructure sportive conduira inévitablement d'une part à une augmentation du trafic automobile et d'autre part à augmenter les nuisances, notamment sonores, sur la biodiversité.

Finalement, le développement d'un accrobranche, couplé à un parcours d'arbalète et d'un Escape Game, contribue notablement à cette intensification de l'utilisation du site. Pro Natura estime à nouveau qu'une telle infrastructure de loisirs, destinée en partie aux touristes, mérite d'être localisée à côté

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

d'un arrêt de transport public très bien desservi et éloigné d'un lieu abritant une biodiversité menacée. NC

Zone d'activités Les Voirgeolets, Le Noirmont

Le projet de développement d'une nouvelle zone artisanale et industrielle au Noirmont prenait insuffisamment en compte la biodiversité. Pro Natura Jura a ainsi estimé que les prescriptions qui cadraient les aménagements extérieurs devaient être précisées. De plus, notre association a également rappelé la sous-capacité de la station d'épuration pour le traitement des eaux usées du village. Nous avons été rassurés sur ce point. À la suite de la séance de conciliation, le plan spécial Les Voirgeolets a été modifié. Notre opposition a donc été retirée. NC

Nouvelle usine au Noirmont

Peu après l'entrée en vigueur du plan spécial Les Voirgeolets, un premier permis de construire a été mis en consultation publique. Malheureusement, ce dernier ne mettait pas en œuvre les prescriptions négociées en faveur de la biodiversité. Aussi, Pro Natura Jura a déposé opposition pour faire appliquer le nouveau plan spécial. Des discussions conjointes entre Pro Natura Jura, les naturalistes francs-montagnards et le promoteur ont permis de trouver une solution en faveur de la biodiversité. Nous avons donc retiré notre opposition. NC

Remaniement parcellaire à Mervelier

Plusieurs cours d'eau enterrés sur la commune de Mervelier devraient être remis à

ciel ouvert dans le cadre du deuxième remaniement parcellaire de la commune. Hélas, seule une petite centaine de mètres de cours d'eau devrait bénéficier d'une telle mesure. Pour Pro Natura Jura, c'est insuffisant. Aussi, une opposition a été déposée.

Scénographie à La Baroche

Le groupe d'histoire du Mont Repais à la Caquerelle a mis en consultation publique son projet de scénographie: plusieurs grandes stèles lumineuses sont appelées à être installées autour de la chapelle. Pro Natura Jura refuse l'installation d'infrastructures lumineuses en zone agricole et s'oppose donc au projet. De manière générale, Pro Natura Jura combat la pollution lumineuse. NC

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Droit

Initiative Paysage

L'Initiative Paysage a été lancée en 2019 et déposée en 2020, après le constat que toutes les démarches pour la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2) proposées entre 2014 et 2019 se sont avérées inappropriées et ont abouti à des impasses. L'initiative souhaite ainsi mettre un terme à la construction sans bornes dans les parties non constructibles du territoire.

Grâce à la pression de l'initiative, le Parlement a ainsi intégré à l'automne 2023 l'un de ses objectifs principaux dans la loi sur l'aménagement du territoire: stabiliser l'utilisation du sol à l'extérieur des zones à bâtir. Toutefois, la loi comporte de nouvelles exceptions que le Comité d'initiative observe d'un œil critique, notamment les « zones spéciales ». Le Comité insiste sur le fait que les cantons ne puissent désigner de telles zones que si la biodiversité, la culture du bâti et le paysage en profitent également. Les organisations de soutien et partenaires suivront donc très attentivement la mise en œuvre. Elles exigeront le respect des objectifs et des conditions.

Initiative Biodiversité

En septembre, la population suisse sera appelée à voter l'Initiative Biodiversité portée par Pro Natura. Face à la perte de biodiversité, la Suisse n'agit pas suffisamment pour protéger les espèces; elle doit s'investir davantage. L'initiative ancre ainsi une meilleure protection de la biodiversité dans la Constitution et exige plus de surfaces et de moyens pour la nature.

Opposé à l'initiative tout en reconnaissant la nécessité d'agir, le Conseil fédéral avait pourtant élaboré un contre-projet indirect.

Il proposait ainsi de réviser partiellement la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage en vue d'assurer un réseau de milieux naturels ou proches de l'état naturel sous forme d'aires protégées. Malheureusement, les Chambres ont refusé ce contre-projet.

Voter oui placera donc la biodiversité en haut des priorités politiques suisses et donnera clairement le mandat aux Chambres fédérales de se saisir de cet enjeu!



Votez OUI en faveur de notre biodiversité le 22 septembre 2024!

Un Conseiller fédéral qui hurle avec les Loups

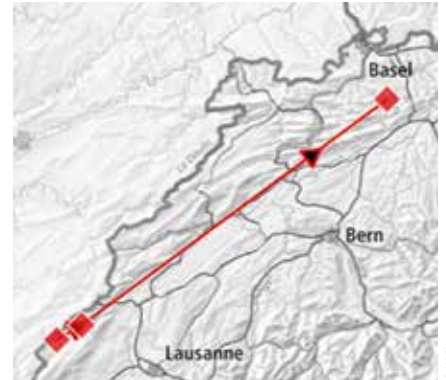
Pro Natura Jura est fortement préoccupée par la gestion de la population de Loups dans notre région. Durant l'été 2023, plusieurs attaques mortelles ont été recensées sur des troupeaux insuffisamment protégés dans le Jura bernois. Une importante fronde anti-loup s'est alors mobilisée et a directement interpellé le Conseiller fédéral Albert Rösti en charge du dossier. Cette pression populaire et politique a payé puisque quelques semaines plus tard tant l'Office fédéral de l'Environnement, par son ministre, que le canton de Berne autorisaient l'abattage du Loup responsable.

Pourtant, cette décision contredit le Plan Loup. Cet outil définit les conditions pour autoriser l'abattage d'un Loup.

Une carte découpe en effet la Suisse en deux grandes régions : les régions où la présence du Loup est attestée et les régions où elle ne l'est pas encore. Des mesures de protection adéquates sont ainsi attendues de la part des éleveuses et éleveurs dans les régions à Loups. Pour chez nous, il s'agit des Franches-Montagnes, du Clos du Doubs, du sud de la vallée de Delémont et de l'ensemble du Jura bernois. Or, l'Office fédéral de l'Environnement a modifié cette carte pour le Jura bernois uniquement, ouvrant la voie à l'autorisation d'abattage.

Pro Natura Jura estime cette pratique problématique. Elle méconnaît notamment

l'aptitude de dispersion du Loup (image ci-dessous à titre d'exemple, les déplacements connus de l'individu M344 entre le 3 septembre 2021 et le 24 mars 2023). La gestion du carnivore doit être réalisée à une échelle supracantonale, et non pas cantonale et encore moins communale. Pro Natura Jura estime même qu'il est temps d'appréhender l'ensemble de la Suisse comme une région à Loups. Des mesures de protection adéquates devraient donc être prises de Schaffhouse à Genève en passant par Boncourt et Chiasso. NC



Les déplacements de l'individu M344 entre 2021 à 2023



Approche jurassienne à saluer

Progressiste en matière de cohabitation avec les grands prédateurs, le canton du Jura a rapidement décidé de soutenir les éleveuses et éleveurs à la suite des premières attaques dans la région. Pour notre association, la politique adoptée par le Gouvernement jurassien en 2022 qui vise donc prioritairement à protéger correctement les troupeaux de chèvres et de moutons est à saluer et à soutenir davantage.

Le Loup, un auxiliaire pour l'agriculture ?

Dans l'arc jurassien, la progression des Loups a suivi la dispersion des Cerfs, leur principale nourriture. Or, le canton du Jura ne possède pas (encore) une importante population de Cerfs à même de constituer un garde-manger suffisant pour le prédateur. Dans notre région, ce sont donc principalement les Chamois et les Chevreuils qui sont au menu des Loups solitaires.

La constitution d'une meute pourrait changer cette réalité en réorientant au moins partiellement le régime alimentaire des Loups vers le Sanglier, à l'instar de ce qui est observé en Italie, dans les Abruzzes. Prolifique dans le canton et largement chassé à cause de ses dégâts aux cultures, le Sanglier n'est de prime abord pas

une proie privilégiée du Loup. Extrêmement solide, de par sa constitution mais aussi de par son caractère (protecteur, n'hésitant pas à charger et à se défendre), les Sangliers représentent un risque considérable pour le Loup. La décision de s'attaquer à des individus adultes, en pleine force de l'âge et en santé n'est donc pas prise à la légère. En revanche, une meute constituée, avec une organisation interne forte, pourrait être amenée à se spécialiser au moins en partie dans la chasse aux Marcassins et/ou aux adultes malades ou âgées. Pro Natura Jura juge qu'une telle perspective mérite d'être davantage considérée dans toute décision de régulation de la population de Loups, que ce soit dans l'Arc jurassien ou ailleurs en Suisse.

Rectification

Promesses électorales

Nous souhaitons présenter nos excuses à Pierre-Alain Fridez qui fait partie du groupe socialiste et non des Verts comme indiqué dans notre journal 2.23.

De nouvelles places publiques qui rejettent la biodiversité

Plusieurs personnes ont contacté Pro Natura Jura pour signaler une grossière erreur dans notre édition 2/23. L'aménagement du Noirmont indiqué comme un exemple à ne pas suivre pour

la biodiversité n'est en réalité pas une place publique mais un jardin privé. Notre association vous remercie donc de respecter cette propriété.

En termes de biodiversité, Pro Natura Jura en profite pour relever que le 11 octobre dernier, le Parlement jurassien a accepté une motion intitulée **Protection et promotion de la biodiversité en milieu bâti** de la Verte Céline Robert-Charrue Linder. L'acceptation de ce texte ouvre la voie à davantage d'aménagements favorables aux espèces indigènes dans nos villages et villes. NC

La Commission de l'environnement à Delémont

Pro Natura jura fait partie de plusieurs commissions dont la Commission de l'environnement du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) de La Municipalité de Delémont. Il s'agit d'un organe consultatif dont les attributions, en résumé, consistent à discuter et préavisier les dossiers qui lui sont soumis et qui concernent les projets communaux dans le domaine de la nature et du paysage. La commission prend connaissance et peut débattre d'interventions visant à préserver les éléments caractéristiques de la nature et du paysage, assure un suivi de la mise en œuvre du plan directeur communal concernant la nature et le paysage, notamment du plan directeur «Nature en Ville», préavisie les travaux liés à la mise en œuvre du plan de gestion et d'entretien des cours d'eau et des eaux de surface. Elle participe aux révisions du plan directeur communal.

Cette commission est issue de la fusion, début 2023, des anciennes commissions nature et paysage et des digues. Elle est composée de 8 membres représentant les milieux de la nature et de l'environnement ainsi que de l'agriculture et de la foresterie, de la chasse et de la pêche et

de 8 membres issus des partis politiques. Le conseiller communal chargé du département UETP ainsi que le chef de service en font également partie. Pro Natura Jura y est représentée par le soussigné; la SE-POD et le WWF Jura sont également présents. Les réunions de la commission ont lieu au rythme de 3 ou 4 par année selon la matière et les dossiers soumis par le département.

Le sujet des arbres en ville et à ses abords est très présent dans les travaux de la commission: modalités de gestion, remplacement d'arbres dans le domaine communal (pour des raisons sécuritaires surtout), plantations, interventions dans des sites particuliers comme les allées du Vorbourg et de Domont, par exemple. Au titre de la gestion durable du patrimoine arboré communal, le département UETP a entrepris récemment un nouvel inventaire des arbres sur le territoire communal urbain. Par ailleurs, la mise sur pied d'un plan climat, comprenant également un plan canopée, s'inscrit dans la volonté de la commune de réagir aux effets du réchauffement climatique et à la perte de biodiversité par des mesures concrètes de verdissement de l'espace urbain. Ces

thèmes sont discutés au sein de la commission.

Parmi les divers sujets abordés ces dernières années, on relèvera les problèmes liés à la pratique du VTT en forêt, la gestion des cours d'eau, la conception des giratoires, la participation (ou non!) aux Fêtes de la Nature.

S'il est un sujet qui a mobilisé beaucoup d'énergies communales et citoyennes, c'est bien le projet de réaménagement de la place Roland-Béguelin et de ses abords (rue du 23-Juin et rue de l'Hôpital). Si, dans l'ensemble, le projet est pertinent et bénéficie d'accueil favorable, au moins deux de ses composantes suscitent des réactions de rejet (passage de la zone 30 actuelle à une zone 20 en vieille ville) ou d'incompréhension (maintien de places de parcage parmi de nouvelles plantations d'arbres et, surtout, l'abattage prévu des tilleuls de la place Roland-Béguelin).

Certes, les tilleuls de cette place seront remplacés. Mais, une fois de plus, on observe que pour des raisons techniques, on se sépare d'arbres ayant rempli leurs fonctions «urbaines» durant des décennies

pour les remplacer par de jeunes individus d'autres essences, sans doute judicieusement choisies, mais qui nécessiteront des dizaines d'années pour fournir les services que l'on attend aujourd'hui

de l'arbre en ville. Incohérence de la politique, démarche participative hésitante, impuissance d'une commission consultative assez peu représentative des milieux verts, essoufflement des initiateurs d'une

pétition munie de plus de 3'000 signatures contre l'abattage de ces arbres ... l'addition de toutes ces raisons permet sans doute d'expliquer ce choix regrettable.

Jean-Pierre Sorg

Projet de géothermie profonde en Haute-Sorne

Les activités liées à la géothermie profonde ayant débuté en octobre 2023 dans la zone industrielle de Glovelier ne sont pas passées inaperçues. Ce projet, visant à extraire de la chaleur du sous-sol afin de subvenir au besoin en électricité d'environ 6000 ménages, est en phase de travaux préparatoires. L'aménagement du site de forage est en cours. Bien que soutenu par la Confédération, le projet est fortement contesté par une partie de la population du canton, provoquant une mobilisation de la société civile.

La géothermie est une source d'énergie renouvelable, tirée des processus naturels de la Terre. Elle émet moins de gaz à effet de serre par unité d'énergie produite par rapport aux sources d'énergie fossile, contribuant ainsi à la réduction des émissions de dioxyde de carbone. La géothermie peut fournir une source d'énergie constante, contrairement à certaines énergies renouvelables intermittentes comme l'éolien et le solaire, deux modes de production bien plus en compétition avec la biodiversité en matière d'espace. Malgré ce constat, il est essentiel de reconnaître les préoccupations environnementales et sociales réelles associées à la géothermie.

En 2014, Pro Natura Jura avait été invité à participer à un premier groupe de suivi, au cours duquel notre association avait expressément mis en avant nos inquié-

tudes quant aux impacts sur l'environnement. En 2022, ne souhaitant pas prendre par activement dans l'accompagnement du projet et redoutant de jouer un rôle « alibi » (endossé malgré nous dans d'autres cas), Pro Natura Jura a choisi de ne pas siéger dans la nouvelle commission de suivi et d'informations. Cependant, nous suivons le projet de près. En tant qu'association de protection de la nature, Pro Natura doit se limiter à traiter uniquement les aspects liés à l'environnement, ceci également en regard de nos ressources limitées. Nos actions durant l'année 2023 se sont concentrées sur plusieurs aspects :

- Analyse des différents impacts en matière de pollution, gestion de l'eau, gestion des déchets, utilisation de produits chimiques, pollution lumineuse, protection de la faune (batraciens et petite faune).
- Échanges étroits avec l'organisation nationale de Pro Natura, ainsi qu'avec d'autres organisations impliquées tels que Greenpeace, le WWF, le Collectif de protection du Tabeillon et les Verts jurassiens.
- Contact étroit avec l'Office de l'environnement, qui nous a permis de comprendre les impacts environnementaux précis et de nous assurer de la conformité des études d'impact.

L'utilisation à grande échelle des ressources géothermiques peut potentiellement modifier les conditions écologiques locales (par exemple dans ce cas, le débit des eaux du Tabeillon), nécessitant une gestion prudente afin d'éviter des impacts négatifs sur les écosystèmes. Une surveillance constante et un suivi environnemental irréprochable doivent être assurés pour minimiser les risques éventuels associés à l'exploitation géothermique. Le respect absolu des normes environnementales, la participation des communautés locales dans le processus de décision ainsi que l'adaptation totale du projet, incluant son abandon en cas de nécessité, sont également des aspects primordiaux pour notre association.

Nous appelons, encore et encore, à plus de sobriété dans nos consommations et insistons auprès des collectivités pour que celles-ci se mobilisent davantage pour tendre à une réduction drastique de celles-ci.

Notre position sur la géothermie en Haute-Sorne est conditionnelle à une approche responsable, transparente et participative. La géothermie peut jouer un rôle dans la transition vers des sources d'énergie plus durables, mais son déploiement doit se faire en harmonie avec les spécificités locales, en tenant compte des préoccupations des citoyens et en assurant la préservation à long terme de l'environnement.

GI

Projet « Doubs vivant » bilan 2023

Le projet « Doubs vivant », fondé en 2017 par Pro Natura, le WWF Suisse et la Fédération Suisse de Pêche (FSP) continue d'œuvrer pour la mise en œuvre rapide des mesures du « Plan d'action national en faveur du Doubs » porté par les autorités fédérales. En 2023, notre chargée de projet a notamment pu sensibiliser le monde politique aux problèmes du Doubs : Grâce à l'intervention de la conseillère aux Etats Céline Vara, l'Office fédéral de l'environnement a sollicité la France pour une réunion du groupe binational traitant de la qualité des eaux du Doubs, qui ne s'est plus rencontré depuis 2016. L'intégration des ONG au sein de ce groupe devrait également être discutée. Malheureusement, les autorités françaises n'ont pas encore répondu favorablement. La chargée de projet « Doubs vivant » a également pu rencontrer l'ambassadeur suisse en France Roberto Balzaretto qui a sillonné par étapes les routes de France à vélo pour aller à la rencontre des acteurs économiques, politiques, scientifiques et culturels entre la France et la Suisse. Lors d'une table ronde avec tous les invités, les problématiques de l'écosystème du Doubs ont pu être discutées, notamment l'urgence pour la population du « Roi du Doubs » (ou « Apron du Rhone ») menacé d'extinction

Grâce au concept pour la réalisation d'un programme de conservation de l'espèce « Apron du Rhone » élaboré en 2022 par le « Projet Doubs vivant », des recherches ont pu être lancées en été 2023 avec comme objectif de capturer des spécimens et de les transférer à l'aquarium vivarium Aquatis, à Lausanne. Plusieurs dizaines d'individus auraient dû être capturées pour assurer le renouvellement en captivité de la population du Doubs. Or seul un individu, une femelle adulte de 23 cm, a été trouvée dans le secteur de Sous les Roches en aval de la Charbonnière par l'équipe de prospection constituée par des experts ainsi que des pêcheurs connaisseurs du milieu, sous la coordination de « Doubs vivant ». Cette trouvaille donne néanmoins



Projet Doubs vivant : une réunion avec l'ambassadeur Suisse en France, Goumois).

espoir : l'espèce n'est pas éteinte et est encore présente dans le Doubs. Le poisson a été confié à l'aquarium vivarium Aquatis. Les décisions sur les suites de l'opération pour une stratégie de conservation de l'apron et le patrimoine génétique de la population du Doubs seront prises au printemps prochain. En parallèle, Doubs vivant a mandaté une expertise pour tenter de hiérarchiser les causes possibles de la disparition de l'espèce sur l'ensemble de son aire de distribution. Les résultats de ces études sont attendus courant 2024. Les mesures d'amélioration de l'écosystème du Doubs, devant également prendre en compte la résilience face aux changements climatiques, doivent être poursuivies et mises en œuvre le plus rapidement possible afin de garan-

tir des conditions d'habitat optimales pour l'apron du Rhône et de remédier au plus vite aux causes qui ont conduit à la quasi-extinction de l'espèce. CB



Unique Roi du Doubs capturé

Pour plus d'information et soutien au projet Doubs vivant : www.doubsvivant.ch



Prospections nocturne à la recherche du Roi du Doubs.

Bilan de la 3^{ème} année de l'Action Lièvre & Cie BEJUNE

L'Action Lièvre & Cie continue son envol et de nombreuses mesures favorables à la biodiversité ont été réalisées ou sont en cours de discussion. Voici un petit compte rendu de ce qui s'est fait dans le Canton du Jura.

Le projet d'accompagnement personnalisé continue de bien marcher. De nouvelles haies ainsi que plusieurs arbres isolés et arbres fruitiers haute-tige ont été plantés. De plus, un étang a été créé. Une journée de construction de nichoirs avec le groupe J + N a aussi été organisée en 2023.

Après un arrêt forcé, le projet de revalorisation du bas-marais d'importance nationale des Saignes des Effondrais à Saignelégier a été relancé en collaboration avec l'Office de l'Environnement du canton du Jura ainsi qu'avec la FRIJ. Les mesures concrètes de remise en état devraient avoir lieu en hiver 2024-2025.

D'autres projets sont en cours de discussion et nous espérons que nous verrons encore de nombreuses mesures favorables à la nature se développer.

Une nouvelle journée bénévole s'est tenue à Courtemaury pour aider Brice Prudat à débroussailler un pâturage qu'il entretient avec un troupeau de chèvres. QK



Plantation d'une haie



Nouvel étang

Informations supplémentaires :

Quentin Kohler, chef de projet, 079 292 70 82, quentin.kohler@pronatura.ch

Internet :

<https://www.pronatura-ne.ch/fr/action-lievre-cie-neuchatel-jura-et-jura-bernois>

<https://www.pronatura.ch/fr/action-lievre-cie-pour-un-paysage-rural-diversifie>

<https://www.pronatura-ju.ch/fr/lievre-cie>

La Fondation des Marais de Damphreux (FMD) en 2023: une 30^e année fidèlement passée au service de la nature ajoulote!

En 2023, cela a fait trente ans que l'Ajoie bénéficie des actions de la Fondation des Marais de Damphreux (FMD). À l'image de cette étape symbolique, deux importants projets ont été achevés aux emblématiques marais et étangs des Coëdres, à Damphreux: de nouveaux radeaux et une tour d'observation ont été construits en collaboration avec plusieurs entreprises locales. En présence de «sponsors», une fête a eu lieu le 1^{er} juillet pour inaugurer ces infrastructures et célébrer le jubilé.

Ces modestes festivités n'ont évidemment aucunement réfréné l'avancée des activités courantes ou des projets moins remarquables de la fondation, pourtant extrêmement précieux. Les petites structures pour la biodiversité ont été renforcées, notamment avec des tas de sable et l'ensemencement de plantes nectarifères pour favoriser les apidés. Une nouvelle mare, tirant profit de la récupération des eaux de pluie de la tour d'observation, a été creusée. Un mur en pierres sèches a été érigé près de la tour à Hironnelles de Damphreux. De nombreux nichoirs à Hironnelles ont été installés à Damphreux, Lugnez et Bressaucourt. Des mesures de gestion de jachères en faveur de la Souris des moissons ont été instaurées en collaboration avec Michel Blant. L'entretien annuel a rassemblé 25 motivé.e.s, notamment grâce à la collaboration de la SSNPP¹ et du CEPOB². Cette intervention a permis de limiter les ligneux indésirables et envahissants qui colonisent les rives des plans d'eau. La situation de l'étang de Lugnez, qui présente des problèmes d'étanchéité, a été améliorée, même si des travaux seront encore nécessaires en 2024. Dans le vallon des Queues-de-Chats (Bonfol), des chemins et drainages ont été mis en place côté Ouest et seront encore installés en 2024, à l'Est, par le Syndicat d'améliorations foncières (SAF). Côté Est, près de ces deux étangs, la

FMD a obtenu des compensations incluant de nouvelles mares favorables notamment aux Sonneurs à ventre jaune.

En dehors de la gestion directe de ses terrains, la FMD a conduit une excursion aux Coëdres, en collaboration avec Jurassica Museum, pour le plus grand plaisir des participant.e.s. Le suivi de la population ajoulote de Cigognes blanches s'est également poursuivi, notamment avec le baguage de 99 jeunes au nid.

Comme chaque année, la FMD a été récompensée de ses actions et créations passées par la constatation d'améliorations auxquelles elles ont contribué: quelques couples d'Hironnelles de fenêtre occupent déjà des nichoirs installés récemment dans plusieurs villages. Quelques Hironnelles de rivage ont montré un grand intérêt au nichoir qui leur est destiné, sur la digue de l'étang 2 des Coëdres, donnant un bon espoir de revoir un jour prochain la nidification de cette espèce en Ajoie. La population de cigognes continue d'augmenter. Les bagues ont permis de mettre en lumière des mouvements en lien avec d'autres populations, comme celle d'Avenches. Cependant, de violents orages ont provo-

qué la mort de plusieurs individus en fin de nidification. Comme chaque année, les Sonneurs colonisent les bacs des Queues-de-Chats. En mai, plusieurs dizaines de Rainettes vertes ont été comptées sur de nombreux sites, offrant des concerts assourdissants. En Pratchie (Damphreux), une évolution positive de la végétation est observée, en particulier avec le renforcement de certaines espèces inféodées aux marais. Des espèces d'escargots sur liste rouge et à distribution restreinte y ont également été détectées.

Cette liste d'actions réalisées par la FMD en 2023, tout comme la liste des changements observés dans les écosystèmes locaux, n'est évidemment pas exhaustive, mais est consultable sur leur site: www.maraisdamphreux.ch. Pro Natura Jura est fière de collaborer avec cette fondation qui s'investit pour la nature dans un monde qui en a rudement besoin, et salue chaleureusement son travail.

GS

¹ Société des Sciences Naturelles du Pays de Porrentruy

² Centre d'Etude et de Protection des Oiseaux de Bienne et environs



Deux Vanneaux huppés, symbole de la FMD, devant l'observatoire sud de Coëdres, à Damphreux. En début d'année.

Plan d'action Crapaud accoucheur

Durant l'année écoulée, nous avons travaillé sur trois sites prioritaires du plan d'action. Des réalisations de mares ainsi que des aménagements pour l'habitat terrestre du

Crapaud accoucheur ont trouvé place à Villars-sur-Fontenais et Courtemaury. L'année 2024 nous permettra de terminer les nouvelles mesures sur les sites prioritaires

et secondaires, puis, nous travaillerons sur la connectivité des sites entre eux.

TL



Nouvelle mare à Villars-sur-Fontenais.



Nouvelle mare à Courtemaury avec création de l'habitat terrestre par un groupe de bénévoles.



Panneau d'information à l'étang de Villars-sur-Fontenais.

Projet « Jardins Naturels » 2023

Le projet « Jardins naturels » visant à promouvoir la biodiversité en milieu urbain et agricole a eu bien du succès en 2023. En effet, la publication et la distribution de flyers a très bien marché et a permis de divulguer majoritairement le service de conseils gratuits proposé. A la suite de 3 demandes en 2022, nous avons reçu cette année 13 demandes au total, réparties entre les trois districts !

11 parcelles privées ont été visitées et, pour chaque visite, un panel de conseils a été fourni, tels que la mise en place de prairies fleuries indigènes, d'arbustes indigènes, de tas de branches et de pierres, de structures pour abeilles sauvages, l'aménagement d'étang, et l'élimination de Néophytes invasives, pour en citer quelques-uns.

Caritas nous a contactés pour la création

d'un jardin naturel didactique à Delémont, dans sa parcelle de Montcroix. Les mesures suivantes ont été proposées : étang, mur en pierres sèches, prairie sèche, haies d'arbustes indigènes, massifs d'épineux, tas de pierres/bois, panneaux de vulgarisation. De quoi fournir un habitat naturel pour de nombreuses espèces en ville.

Finalement, la commune de Cornol a sollicité nos conseils pour favoriser la biodiversité sur ses parcelles dans le cadre du Projet « Commune Ou'Verte ». Différentes mesures ont été proposées, comme la promotion des prairies en Qualité I ou Qualité II, la mise en place de haies et massifs arbustifs avec épineux et tas de pierres et d'arbres fruitiers haute-tige. L'observation de la Pie-grièche écorcheur sur ces parcelles a montré la pertinence et l'importance de ces mesures.

GB



Exemple de valorisation d'un jardin privé à Courgenay. Ici, les mesures proposées sont l'installation d'une prairie sèche, la plantation de deux arbustes indigènes en remplacement de ceux, de faible valeur écologique, déjà présents, le dégagement du tas de pierres et du tas de bois envahis par la végétation et l'élimination des néophytes (*Solidago canadensis*).

Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez bénéficier de nos conseils gratuits, n'hésitez pas à prendre contact avec Gaspard au **077 539 68 05** ou écrire à **pronatura-ju@pronatura.ch**

Epicéa, pâturage boisé et des nouvelles du Groupe Forêts de Pro Natura Jura

Le Groupe Forêt ne s'est pas réuni en 2023, mais des idées sont bien présentes pour la poursuite des activités. Les membres du groupe sont régulièrement consultés par le secrétariat de Pro Natura Jura sur des questions concernant les forêts et l'arbre. Signalons au passage que des membres du groupe ont été invités à participer en octobre dernier à Genève à une conférence organisée par le Forum international des arbres, présentant des exposés sur les thèmes de *Principes et potentiels de gestion des forêts naturelles* (Mélila Saucy et Romain Blanc) et *Genèse et portée d'une législation forestière remarquable* (Jean-Pierre Sorg).

Depuis quelque temps, un sujet (re)fait son apparition dans les assemblées communales concernées, au sein de l'administration cantonale ou chez Pro Natura Jura : l'avenir des pâturages boisés à l'heure des changements climatiques et du déclin de la biodiversité. On sait que cette forme de gestion mixte pastorale et forestière, caractéristique du massif jurassien, est présente dans le canton principalement aux Franches-Montagnes. En Suisse, le pâturage boisé est régi par la loi fédérale sur les forêts.

Les phénomènes de dépérissement de massifs forestiers ou d'arbres observés depuis plusieurs années dans le canton et assez largement en Europe centrale, attribués au changement climatique, interpellent. Les hêtres, les sapins blancs, les épicéas sont les essences les plus touchées. Le frêne aussi, mais il est victime d'une maladie fongique, la chalarose.

En ce qui concerne l'épicéa, on sait que cette essence a été largement introduite depuis le 19^e siècle dans les zones de basse altitude, où elle se montre particu-

lièrement sensible aux effets conjugués de la canicule et de la sécheresse, suivis parfois de pullulations de bostryches. Qu'en est-il aux Franches-Montagnes, où l'épicéa, constitutif du pâturage boisé, en est devenu l'emblème ? Car le réchauffement climatique continuera à développer ses effets qui, sans doute, vont même s'accroître ces prochaines années et décennies. L'épicéa en souffrira très probablement dans une bien plus grande mesure qu'aujourd'hui. Il pourrait même se raréfier, voire disparaître localement.

Est-ce un problème ? Oui, dans un sens, car c'est l'emblème de ce paysage qui se trouve menacé, la représentation romantique et touristique de ce mode de gestion mixte des ressources naturelles. Mais non, ce n'est pas un problème car un arbre qui disparaît est tôt ou tard remplacé. En forêt et dans les parties densément boisées du pâturage boisé, d'autres essences prendront la place de l'épicéa, comme le hêtre, le sapin blanc, les érables, les sorbiers, les tilleuls... et même les variétés de frêne qui résistent à la chalarose. On ne s'apercevra même pas vraiment du remplacement en cours, qui a d'ailleurs déjà commencé un peu partout dans les forêts.

Dans les parties plus ouvertes du pâturage boisé, là où les épicéas plus ou moins isolés ou en petits collectifs dominent le paysage, si cette espèce devait disparaître, d'autres prendraient sa place, se développant naturellement dans les touffes d'épineux qui entourent les souches d'arbres disparus, sur des murgiers, ou en tirant parti d'accidents de terrain. Pour assurer la pérennité du paysage, les rajeunissements naturels pourront être favorisés par le forestier, comme il en va aujourd'hui déjà de l'épicéa. On verra alors s'installer des érables (le sycomore surtout), du



© Jean-Pierre Sorg

Pâturage boisé aux Franches-Montagnes.

sapin blanc, des sorbiers et d'autres essences encore. Il faudra veiller, bien entendu, à soigneusement réguler la charge de bétail pour éviter une pâture excessive, dommageable aux jeunes arbres.

La nature sait s'adapter, même lorsque les ressources naturelles sont aussi fortement domestiquées que dans le cas du pâturage boisé. L'emblème en souffrira, certes. Mais un paysage comprenant (beaucoup) moins d'épicéas mais plus de feuillus, composé d'arbres isolés parsemant des pâturages où paissent chevaux et bovins n'en sera pas moins typique de la chaîne jurassienne, des Franches-Montagnes tout particulièrement.

Jean-Pierre Sorg

Festival du Film Vert 2024

Les 12 et 17 mars 2023, Pro Natura Jura a coorganisé deux projections dans le cadre du Festival du Film Vert à CinéLucarne au Noirmont. Lors de la projection de **Etat de nécessité** (film de Stéphane Goël), les cinéphiles ont suivi le quotidien d'activistes climatiques et de leurs avocats. Le second documentaire, **Rewild, la nature reprend ses droits** d'Alexis Breton et Cyprien d'Haese, abordait la réintroduction d'espèces disparues dans des biotopes à sauvegarder, à l'instar du Bison dans la toundra.

L'édition du Festival du film vert 2024 se déploie dans les trois districts jurassiens durant tout le mois de mars. Au Noirmont, il sera possible de se mettre **sur la piste du lynx** en cours de dispersion dans l'arc jurassien (cinéLucarne à 17h00 le 16 mars). Les projections bruntrutaines mettront en valeur **le retour du balbuzard** (cinémajoie le 9 mars à 19h30) tandis qu'à Delémont il sera possible d'admirer **Papouasie-Nouvelle-Guinée, le temps des solutions** (cinéma La Grange le 23 mars à 20h00). Chacune de ces projections sera suivie d'une discussion pour approfondir le sujet. NC

Programme complet sur : www.festivaldufilmvert.ch



CinéLucarne, Le Noirmont
du 3 au 16 mars
Cinémajoie, Porrentruy
les 9 et 10 mars
Cinéma La Grange, Delémont
du 23 au 29 mars

Ciné-Doc organise plusieurs projections du film « La Rivière » de Dominique Marchais dans le Jura

Entre les Pyrénées et l'Atlantique coulent des rivières puissantes qu'on appelle les gaves. En quelques décennies, l'agriculture intensive et les barrages ont bouleversé le cycle de l'eau et la biodiversité des rivières. Le film donne la parole aux associations et scientifiques qui agissent à leur échelle pour tenter d'inverser la catastrophe en cours.

Entièrement filmé aux abords des rives, ce documentaire d'une grande beauté nous plonge dans l'univers fascinant des rivières et articule avec intelligence les enjeux actuels autour de l'eau, ici comme ailleurs.

Nous nous réjouissons de découvrir ce documentaire ainsi que les échanges avec le public qui suivront les projections.



© Ciné-Doc

CINÉ
DO
C

« La RIVIÈRE » à Porrentruy le 24 mars 10h30 (Cinémajoie) et au Noirmont le 24 mars à 17h (CinéLucarne).

Cours de botanique pour débutants – saison 2024

Deux botanistes-biologistes, chacune diplômée d'une Haute école de pédagogie, proposent de vous guider sur le chemin de la botanique... En partenariat avec le Jardin botanique de JURASSICA, des cours de botanique spécialement conçus pour les débutants sont organisés d'avril à juin 2024.



Dates

25 avril 2024 (19h à 21h)
4 mai 2024 (après-midi)
16 mai 2024 (19h à 21h)
1 juin 2024 (après-midi)
6 juin 2024 (19h à 21h)
22 juin 2024 (après-midi)

Lieu

Jardin botanique de JURASSICA
à Porrentruy

Inscriptions

Jusqu'au 28 février 2024

Pour vous inscrire, veuillez prendre contact avec Julie Willemin ou Colette Gremaud

Julie Willemin :

julie.willemin@bluewin.ch

079 729 38 36

Colette Gremaud :

meconopsis@protonmail.com

079 740 77 13

DIVERS

La Clef des Champs recherche de nouveaux coopérateurs

Des légumes bio, local et de saison ! La Clef des Champs est une coopérative de culture de légumes biologiques à Courgenay.

En devenant coopérateur, tu reçois un pa-

nier de légumes de qualité à un coût intéressant. Tu participes également à une économie durable et solidaire et tu crées des liens. Plus d'informations sur www.clef-des-champs.ch



Recherche d'un trésorier ou d'une trésorière !

Après 8 ans d'activité en tant que trésorière de notre section, Marie-Noëlle Lovis souhaite remettre son mandat et laisser sa place à une nouvelle personne. Nous ne pourrons jamais assez remercier Mano pour son engagement, sa flexibilité, ses efforts et son efficacité pour Pro Natura Jura en tant que caissière !

Nous sommes donc à la recherche d'une personne souhaitant s'investir avec nous pour permettre la bonne marche de nos activités, et particulièrement de tenir nos comptes à jour (aucun prérequis nécessaire). *GI*



Rejoins-nous pour devenir trésorier-ère !

Pétition BIODIVERSITÉ 2024

Les associations jurassiennes de protection de la nature lancent **la pétition Biodiversité 2024**. Le dérèglement climatique se marque de plus en plus dans notre région et menace directement les espèces et les milieux naturels. La répétition des étés caniculaires et secs met particulièrement à rude épreuve la nature jurassienne. Il est temps d'adopter une politique de la biodiversité moderne et ambitieuse, en phase avec le nouveau climat.

Le WWF Jura, la Fondation des Marais de Dampheux (FMD), la Société d'écologie et de protection des oiseaux de Delémont et environ (SEPOD), l'Association des naturalistes francs-montagnards (ANFM), la Société des sciences naturelles du pays de Porrentruy (SSNPP) et Pro Natura Jura s'unissent le vendredi 2 février 2024 – **journée mondiale des zones humides** – pour lancer un cri d'alarme en faveur de la nature jurassienne.

Le réchauffement climatique et ses étés chauds et secs menacent directement les biotopes marécageux de notre région. Nos associations attendent donc que nos autorités agissent rapidement pour sauvegarder **les hauts- et bas-marais** d'importance régionale. **Les zones alluviales** régionales méritent elles aussi de bénéficier de plans d'actions.

Certaines espèces particulièrement dépendantes des milieux humides ne pourront être soutenues que par des mesures ciblées et appropriées. Il est temps de développer davantage de **programmes d'action orientés espèces**. Par exemple dans la vallée de Delémont, le Crapaud calamite attend la création d'un vrai et conséquent réseau de plans d'eau temporaires.

REMERCIEMENTS

Des dons pour la nature jurassienne

Nous sommes extrêmement reconnaissants pour les dons reçus en 2023. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre générosité. Ces dons nous permettent de nous engager chaque année un peu plus pour la nature jurassienne. **MERCI!**

**Vos dons nous aident à prendre soin
de la nature jurassienne!**

Compte postal: 25-7248-2

IBAN: CH36 0900 0000 2500 7248 2

BCJ, 2900 Porrentruy



© Gauvain Saucy

Le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) attend un plan d'action pour assurer sa survie dans la vallée de Delémont.

Signez et partagez la pétition publiée sur notre site internet (à renvoyer par la poste ou scanner et envoyer par courriel d'ici au 1er juin 2024 - détails sur la feuille de pétition)

Seuils et barrages menacent directement la survie de nombreuses espèces de poissons. Empêchant le brassage génétique, de tels ouvrages favorisent également un réchauffement de l'eau inutile, voire mortel, lors d'épisodes caniculaires. **L'accélération de leur assainissement** est une nécessité pour protéger les populations de poissons.

En été, les cours d'eau sont mis à rude épreuve. Des **rives boisées** larges et hautes réduisent considérablement le réchauffement de l'eau et protègent donc les poissons. Les arbres ont également l'avantage d'offrir gîte et couvert à l'ichtyofaune.

Les forêts jurassiennes sont en train de se transformer à vive allure. Pour nos associations, il est nécessaire de favoriser au maximum le rajeunissement naturel et d'être prudent dans toute mesure de plantation. Aussi, il paraît opportun de créer **une grande réserve forestière** de plaine pour permettre aux processus biologiques de se déployer pleinement.

Finalement, nos associations estiment nécessaire de mettre à jour **les politiques cantonales de la biodiversité**. L'Ordonnance cantonale sur la protection de la nature et du paysage attend depuis 2010 sa mise à jour. Confrontés aux sécheresses et aux bostryches, les pâturages boisés patientent également pour bénéficier d'une approche agrosylvicole renouvelée.

NC

P.P.
2800 Delémont
Poste CH SA

IMPRESSUM

Éditeur:

Pro Natura Jura
Rue de l'Hôpital 24
2800 Delémont
www.pronatura-ju.ch
pronatura-ju@pronatura.ch

Mise en page et impression:

Pressor SA, Delémont
Tirage: 1'900 exemplaires

Rédacteurs:

Sacha Wittwer,
Marc Tourette (MT),
Gaspard Braulin (GB),
Tristan Lièvre (TL),
Céline Barrelet (CB),
Quentin Kohler (QK),
Gauvain Saucy (GS),
Maurane Lamboley (ML),
Géraldine Ischer (GI),
Nicolas Comment (NC),
Jean-Pierre Sorg.



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C002148